



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ECOLES**

(C.R.P.E.)

SESSION 2022

**RAPPORT DU JURY
DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG**

SOMMAIRE

Introduction

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite disciplinaire de Français
2. Epreuve écrite disciplinaire de Mathématiques
3. Epreuve écrite d'Application
 - Sciences et Technologie ;
 - Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique ;
 - Arts.
4. Epreuve écrite en Langue Régionale d'Alsace

EPREUVES D'ADMISSION

1. Epreuve orale de Leçon
2. Epreuve orale d'Entretien
3. Epreuve orale facultative en Langue Vivante Etrangère
 - Allemand ;
 - Anglais ;
 - Espagnol ;
 - Italien.
4. Epreuve orale en Langue Régionale d'Alsace

Introduction :

A l'instar des années scolaires précédentes, les épreuves du CRPE de la session 2022 donnent lieu à un rapport de jury qui a pour objectif d'informer les candidats sur les modalités et les exigences de ce concours.

Les préconisations et conseils apportés aux candidats pour leur préparation portent sur les épreuves d'admissibilité et sur les épreuves d'admission.

Le présent rapport contribue également à la construction d'une culture professionnelle partagée entre les membres du jury académique, à savoir correcteurs des épreuves écrites et membres des commissions pour les épreuves orales.

Les épreuves du CRPE de la session 2022 se sont déroulées les 5, 6, 7 et 8 avril 2022 au Parc des Expositions de Colmar pour la majorité des candidats et sur le site du Canopé de Strasbourg pour les candidats qui bénéficiaient d'aménagements ainsi que pour les candidats inscrits en Langue Régionale d'Alsace. L'occupation de plusieurs halls d'exposition a permis le respect des normes sanitaires.

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite disciplinaire de Français

- *Durée : 3 heures*
- *Coefficient 1*

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Elle s'est déroulée le mardi 5 avril 2022 de 14h00 à 17h00, au Parc des Expositions de Colmar pour la majorité des candidats, les candidats de la voie régionale étant regroupés sur le site de Canopé Strasbourg. A la suite de la tenue d'une réunion académique d'harmonisation permettant de préciser le cadre commun, les corrections se sont déroulées du lundi 25 avril au lundi 2 mai 2022 sur copies dématérialisées, ce sans difficulté particulière.

Cette nouvelle épreuve est à la fois plus courte dans son déroulement (3h au lieu de 4 précédemment) et centrée désormais exclusivement sur les connaissances des candidats dans le domaine disciplinaire du français.

Elle se décline en trois parties distinctes :

- Etude de la langue (7 points)
- Lexique et compréhension lexicale (4 points)
- Réflexion et développement (9 points)

Première partie : Etude de la langue

Cette première partie, par laquelle la majorité des candidats ont choisi de débiter l'épreuve, apparaissait particulièrement abordable, ne présentant pas de difficulté particulière pour un candidat maîtrisant les attendus de la fin du collège. Dans leur grande majorité, les correcteurs soulignent à la fois la capacité du sujet à mettre en évidence les connaissances et compétences des candidats dans le domaine de la langue française et leur bonne préparation générale à cette première partie, globalement bien réussie.

Dans le détail des exercices proposés, les correcteurs ont identifié les éléments saillants suivants :

- L'identification des pronoms (ex.2), fréquemment confondus avec les déterminants. Le pronom relatif « que » a très souvent été oublié lors du relevé, sa fonction propre dans la subordonnée (COD) étant par ailleurs parfois confondue avec celle de la proposition (complément du nom).
- La délimitation des propositions (ex. 3) a parfois, de manière très surprenante pour les correcteurs, posé de grosses difficultés aux candidats : dans de trop nombreuses copies, la nature des propositions est trop souvent mal identifiée (notamment les propositions principales, confondues avec les propositions indépendantes) et les liens de coordination et de juxtaposition sont confondus. Sans surprise, le nombre d'erreurs est corrélé à la complexité syntaxique des phrases.
- Dans une part non négligeable des copies, les valeurs des temps (ex. 4) sont apparues mal maîtrisées par les candidats. La valeur du *passé simple* est très souvent mal comprise et l'identification des temps composés a posé problème à de nombreux candidats qui se sont parfois contentés de relever le seul auxiliaire ou ont confondu *passé-composé* et *plus-que-parfait*. Le mode conditionnel a trop peu été identifié, souvent confondu avec l'imparfait de l'indicatif.
- Dans l'exercice n°5, un tiers des candidats ne perçoit pas la caractérisation apportée par le premier participe « *chancelants* », et n'identifie pas le rapport de cause qui articule les propositions de la phrase : « *Jeanne n'a presque pas de bras ayant encore des ailes* ».
- La grande majorité des candidats a su traiter efficacement la question 6 : la plupart d'entre eux sont en mesure d'identifier la forme du discours direct et de le transformer en discours indirect.

Le jury souligne la bonne qualité de la préparation des candidats à cette première partie mais souhaite attirer la vigilance des futurs candidats sur les préconisations suivantes :

- se montrer attentif à la lecture des consignes afin de prendre en compte les différents aspects des questions proposées ;
- approfondir la connaissance des classes de mots, de la valeur des temps grammaticaux, du concept de proposition ;
- approfondir la terminologie grammaticale en s'appuyant notamment sur le guide Eduscol afin d'asseoir les connaissances de fin de cycle 4.

Deuxième partie : Lexique et compréhension lexicale

Cette deuxième partie, le traitement des questions posées sur le lexique, fait apparaître une bonne réussite globale avec 70% des notes attribuées se situant au-dessus de la moyenne.

Néanmoins, un quart à un tiers des réponses sont erronées, alors que les notions convoquées font raisonnablement partie des connaissances fondamentales attendues de futurs enseignants.

Dans les questions 1 et 2, on peut ainsi regretter que l'analyse morphologique de l'adjectif « *insensées* » ne s'accompagne pas toujours de la définition du mot et que le sens de « *chancelant* » soit inconnu de plus de 30 % des candidats.

A la question 3, demandant comment le lexique confirme et invalide à la fois l'étymologie du substantif « *enfant* », nombre de candidats – la moitié d'entre eux - se cantonnent au relevé d'un champ lexical, quand la question porte sur l'interprétation du sens du texte. La deuxième difficulté d'une question de cette nature vient de la nécessité d'organiser les remarques à faire sur le lexique à analyser : cette tâche n'est réellement menée à bien que dans un nombre limité de copies.

Pour la préparation de cette deuxième partie, le jury suggère aux candidats de se montrer attentifs à prendre en compte les conseils suivants :

- s'attacher à construire la réponse aux questions de la manière la plus explicite possible, notamment lorsque la consigne est double (le lexique qui *confirme* et *invalide*...);
- approfondir la logique de dérivation des mots (sens du préfixe, rôle du suffixe) et ne pas hésiter à nommer clairement les différents éléments du mot ;
- s'appuyer davantage sur le contexte des mots à expliciter qui permet au candidat de montrer aux correcteurs que le sens du mot a bien été saisi.

Troisième partie : Réflexion et développement

L'essai est insuffisamment réussi. La médiane des notes sur 9 points se situe à 5, les excellentes copies étant rares, une large majorité des notes au-dessus de la moyenne de l'exercice se situant entre 4,5 et 6,5 points.

- Les correcteurs pointent avant tout la faible capacité des candidats à convoquer des exemples culturels dans leur développement et quand ils sont tout de même présents, à les analyser pour les mettre en lien avec le raisonnement. Sensibiliser les candidats à cette nécessité leur permettrait d'éviter l'écueil de la trop grande généralisation du propos, qui conduit à l'accumulation de stéréotypes.
- Dans le traitement de cette nouvelle épreuve, les écrits sont généralement structurés mais proposent peu d'analyse et de réflexion. Le développement est fréquemment mal argumenté ou sommaire : le poème de Hugo est insuffisamment exploité et sert souvent de prétexte à une réflexion très générale sur la question.
- Une autre fragilité réside dans la difficulté à identifier et comprendre tous les enjeux de la question, en prenant du temps pour l'examiner et élaborer un plan solide. En l'occurrence, une des difficultés consistait à trouver le bon équilibre entre l'analyse du poème demandée et la réflexion personnelle qui devait y être adossée. Le plan suggéré par l'intitulé du sujet (nature du lien intergénérationnel dans le poème puis questionnement sur les relations entre personnes âgées et enfants) a été, de manière surprenante, peu utilisé.
- La qualité de la rédaction apparaît trop souvent insuffisante (passages non rédigés, abus de phrases nominales, erreurs de syntaxe).

Le jury attire l'attention des futurs candidats sur les conseils suivants :

- soigner la qualité de la langue écrite : des candidats ambitionnant de devenir professeurs se doivent de disposer d'une graphie irréprochable. En ce sens, porter toute la vigilance nécessaire à la relecture apparaît indispensable ;
- privilégier les références littéraires aux films vus à la télévision ou sur les plateformes ;
- s'attacher à enrichir son capital culturel via l'élaboration, par exemple, d'un carnet personnel à dominante culturelle nourri des lectures, sorties, ... Les correcteurs encouragent les futurs candidats à explorer sans limite tout le champ du répertoire littéraire : œuvre du patrimoine, contemporaines ou de la littérature de jeunesse.

2. Epreuve écrite disciplinaire de Mathématiques

- *Durée : 3 heures*
- *Coefficient 1*

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le jury a pris soin de construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Cela peut constituer une ligne directrice dans la manière dont les futurs candidats s'engageront dans leur préparation.

Le barème appliqué par le jury a permis d'utiliser l'échelle de notation dans sa totalité et, avec un écart type de presque 4,5 points sur 20, de bien départager les candidats en amont des épreuves orales d'admission.

Exercice 1

Cet exercice, sous forme d'un problème en deux parties, qui portait sur une course de biathlon adaptée à l'école élémentaire, amenait les candidats à mener des calculs et à se saisir de données mettant en jeu les grandeurs vitesse, distance et temps.

Cet exercice, abordé par la plupart des candidats, est le plus réussi.

La partie 1 invitait à calculer des durées, des distances, à effectuer des conversions d'unité relatives à la grandeur composée vitesse, à utiliser l'outil tableur dans le cadre de la résolution d'un problème.

La partie 2 qui consistait à interpréter des données recueillies ou calculées dans la partie 1, nécessitait une lecture fine de l'énoncé, une bonne maîtrise de l'outil tableur ; elle a permis de mesurer la capacité du candidat à mener un raisonnement.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes

Une des questions qui nécessitait de convertir des durées du système sexagésimal au système décimal a été particulièrement échouée : des candidats confondent par exemple 1,3h avec 1 heure et 3 minutes. Des erreurs d'arrondis ont été relevées, allant de pair avec une mauvaise utilisation du symbole « = ». L'utilisation du tableur n'est pas toujours bien maîtrisée.

Conseils à apporter aux candidats

Une lecture attentive de l'énoncé n'est pas du temps perdu.

Les candidats sont invités à vérifier la vraisemblance des résultats obtenus. Une "vitesse moyenne de 155 km/h" lors d'une course à pied d'un élève de CM2 devrait interpeller son auteur.

Ne pas négliger l'appropriation et la maîtrise des outils numériques, en particulier celle du tableur.

Renforcer la maîtrise des conversions d'unité de mesure des grandeurs composées.

Exercice 2

Cet exercice abordait le thème « organisation et gestion de données » à travers un exercice portant sur le calcul de probabilités dans le cas d'une expérience aléatoire à deux épreuves successives. Une bonne connaissance de la nature des nombres était attendue. Cet exercice a été abordé par la plupart des candidats.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes

De très nombreux candidats ne connaissent pas la définition d'un nombre décimal et ignorent les inclusions des différents ensembles de nombres.

La reconnaissance d'une situation d'équiprobabilité sous-entendue dans les calculs menés est rarement citée par les candidats.

Conseils à apporter aux candidats

Utiliser le vocabulaire adapté : la probabilité d'un événement est un nombre : il conviendra d'éviter les phrases du type : « Une chance sur trois » pour exprimer la probabilité d'un événement. Utiliser un arbre ou un tableau à double entrée pour représenter l'univers associé à une expérience aléatoire.

Connaitre la définition d'un nombre décimal ainsi et plus généralement la nature des nombres.

Exercice 3

Cet exercice est le moins réussi et le plus discriminant des cinq qui composent le sujet ; plus de 10% des candidats n'ont pas abordé cet exercice qui portait sur la résolution de problèmes à l'école primaire.

Dans la première question, les candidats devaient corriger un « schéma en barre » erroné proposé par un élève.

Cette question est très peu traitée et les réponses proposées sont souvent erronées ou non adaptées.

La deuxième question abordait la résolution algébrique du problème, incluant la notion de fonction affine.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes

Une maîtrise insuffisante du calcul algébrique dans son ensemble a été constatée

Une incompréhension de la consigne a été relevée pour un grand nombre de candidats ; par exemple, certains candidats ne se sont pas appuyés sur le schéma erroné proposé dans l'énoncé, mais ont construit leur propre schématisation.

Une maîtrise insuffisante de la schématisation en barre a mis un grand nombre de candidats en difficulté.

Conseils à apporter aux candidats

Une lecture attentive de l'énoncé et des consignes est indispensable afin d'y repérer les éléments clés.

Se familiariser avec une schématisation en barre et la représenter de manière claire et explicite.

Prendre connaissance des documents ressources accompagnant la mise en œuvre des programmes scolaires, en particulier, les différents guides de résolution de problèmes mathématiques au collège et au cours moyen.

Travailler davantage les méthodes de mise en équation d'un problème, en particulier par la modélisation en barres.

Exercice 4

Le quatrième exercice visait à étudier une construction géométrique sous l'angle de l'algorithmique et de la programmation et mobilisait des connaissances sur des propriétés géométriques des quadrilatères. Cet exercice est celui qui a été le moins traité mais il est aussi celui qui est le moins réussi, plus particulièrement la seconde partie avec la modification attendue du programme

Erreurs et lacunes les plus fréquentes

Non reconnaissance d'un losange

La notion de boucle en programmation est souvent mal maîtrisée.

Des confusions ont été relevées sur la mesure d'un angle induite par la programmation sur « Scratch ».

Les propriétés caractéristiques du losange et du parallélogramme ne sont pas connues.

Les justifications relèvent parfois de la géométrie perceptive ou instrumentée amenant sans justification les affirmations telles que : "les diagonales se coupent en leur milieu, sont perpendiculaires,

Conseils à apporter aux candidats

Les justifications hypothético-déductives attendues en mathématiques répondent à des règles bien établies qu'il convient de respecter : il était attendu de s'appuyer sur les éléments prélevés dans l'algorithme du tracé, à savoir les côtés de même longueur.

Il est utile de se familiariser avec la programmation sur Scratch.

Exercice 5

Cet exercice abordait les thèmes « nombres et calculs » et « grandeurs et mesures », en particulier l'aire d'un disque, l'aire de la surface latérale d'un cône, l'aire d'une sphère ou encore le volume d'une demi-boule ou d'un cône de révolution. L'effet d'un agrandissement sur les aires et les volumes est abordé.

La notion de fonction affine est également mobilisée dans cet exercice.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes

Si la détermination du coefficient d'agrandissement d'une longueur à l'aide d'un pourcentage a été bien réussie, l'utilisation du carré et du cube de ce coefficient pour calculer les évolutions des aires et des volumes est rarement utilisée ; les candidats ont maladroitement refait tous les calculs.

La résolution d'une inéquation est souvent mal maîtrisée.

Conseils à apporter aux candidats

Se familiariser davantage avec les problèmes mettant en jeu des mesures (capacités, volumes, aires), maîtriser les tableaux de conversions.

Apprendre à gérer son temps lors d'une épreuve : l'exercice 5 a été l'exercice le moins abordé et le moins bien traité.

3. Epreuve écrite d'Application

- *Durée : 3 heures*
- *Coefficient 1*

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

• Sciences et Technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Organisation générale et déroulement des corrections :

L'épreuve s'est déroulée le jeudi 7 avril de 10h à 13h.

La réunion d'entente s'est déroulée en présentiel à Canopé sur une demi-journée. Les différents éléments de barèmes ont été explicités et les attendus précisés pour chaque question afin d'harmoniser les pratiques de l'ensemble des correcteurs.

Remarques générales concernant le sujet :

Le sujet était assez classique dans la forme comme dans le fond. Les trois parties contextualisées et indépendantes portaient sur les champs disciplinaires au programme : physique-chimie, SVT et technologie. Les questions relatives à la maîtrise disciplinaire pesaient sur environ 1/3 du barème total.

Le niveau de difficulté était homogène entre chaque partie et plutôt aisé dans l'ensemble, particulièrement sur les questions relevant du contenu disciplinaire. Ceci n'a cependant pas empêché de lourdes erreurs ou confusions fréquentes.

Les questions de nature pédagogique étaient variées et pouvaient s'appuyer sur des documents originaux issus de revues ou sites internet, de documents didactisés ou de traces écrites d'élèves. La dimension expérimentale était aussi présente au travers de photos d'expérience ou de résultats à exploiter.

Exercice 1 : Les caractéristiques des plastiques

Cet exercice s'appuie sur des éléments de physique. Il exploite principalement la notion de masse volumique dans le but de d'étudier la flottaison de différents plastiques.

Partie A :

Cette partie (Q1) visait à déterminer la masse de sel nécessaire pour réaliser une solution de concentration massique donnée. Elle a posé des problèmes à de nombreux candidats qui n'avaient alors qu'un calcul de proportionnalité à réaliser. Les unités sont aussi mal maîtrisées, lorsqu'elles sont précisées.

Partie B :

Les différentes étapes du protocole de dissolution (Q2) sont globalement connues. Cependant, un manque de maîtrise du vocabulaire a été souvent identifié. Il est nécessaire de connaître et savoir utiliser à bon escient des notions de base de cycle 4 et d'éviter des confusions dont les programmes se donnent comme objectif de clarifier auprès des élèves (confusion poids/masse).

Néanmoins une maîtrise insuffisante des concepts (Q3) amène à des confusions fréquentes entre dissolution, fusion d'un solide et dilution.

L'analyse d'un tableau à double entrée est maîtrisée par la majorité des candidats (Q5). L'identification des attendus des questions reste aléatoire et certains candidats ne répondent pas à la question posée, ce qui amène à une chaîne de réponses erronées (Q6-7).

L'expérience des bouteilles présentée en Q8 a fréquemment amené des réponses fausses pour lesquelles une réflexion simple aurait permis d'éviter.

La justification scientifique et l'exploitation de la notion de masse volumique (Q9-11) n'a que peu été bien menée, principalement à cause du manque de maîtrise des concepts en jeu.

Les propositions d'expériences simples (Q10) ont globalement été satisfaisantes.

Exercice 2 : La tortue marine, une espèce menacée par les déchets plastiques

Cet exercice étudie le système digestif des tortues et le rôle des différents organes. Les représentations des élèves pour cet appareil sont ensuite analysées. Des documents historiques sont finalement exploités pour construire des traces écrites d'élèves et répondre à une problématique posée en introduction.

Partie A :

Les parties constituantes du système digestif sont globalement connues. Néanmoins, de fréquentes confusions entre éléments du système respiratoire et digestif sont observées (trachée/œsophage). Le rôle de chaque organe n'est pas toujours connu.

Partie B :

L'analyse des traces d'élèves reste incomplète (Q13), des obstacles n'étant parfois pas abordés. L'absence de certains organes (estomac) n'est pas toujours identifiée et son rôle exact méconnu.

L'activité proposée est souvent succincte (Q14) et ne permet pas d'exploiter l'ensemble des obstacles identifiés précédemment.

L'analyse des documents historiques est plutôt bien menée tout comme l'exploitation en classe (Q15-16), qui pourrait néanmoins être approfondie dans sa description et dans les objectifs recherchés. La synthèse de fin de partie (Q17) reste incomplète, l'ensemble des informations et les liens attendus n'étant pas toujours établis.

Exercice 3 : Une solution robotisée innovante pour la collecte de déchets marins

Cet exercice s'appuie sur des éléments de technologie. La conception d'un robot est étudiée et son fonctionnement est analysé au travers d'un algorithme. Des travaux d'élèves sont finalement analysés quant aux commandes à donner pour atteindre une cible.

Partie A :

Cette partie est globalement mal réalisée. Les attendus derrière les termes de fonction et de fonctions techniques ne sont pas connus (Q18-19).

La mise en œuvre d'une démarche scientifique exploitable (Q20) n'a presque jamais été proposée. La relation entre le nombre de pales et la vitesse du bateau n'est pas identifiée, mettant en exergue le manque de réflexion et d'aisance scientifique.

Partie B :

Cette partie est globalement mieux abordée (Q21-24). L'analyse de l'algorithme est correctement menée, tout comme l'exploitation des traces écrites d'élèves.

La dernière question (Q25) nécessitant une analyse fine des objets a amené de nombreuses réponses aléatoires et non justifiées.

Conseils d'ensemble sur cette épreuve :

L'épreuve de sciences et technologie est une épreuve exigeante qui nécessite une maîtrise des concepts disciplinaires et didactiques des trois disciplines. Il n'est pas envisageable de la présenter sans connaître ces notions au niveau du cycle 4. Il est aussi important de maîtriser la didactique liée à la démarche scientifique, à ses différentes étapes et à leur rôle propre. L'écriture des calculs et des résultats doit être rigoureuse et sans erreur, l'interprétation des valeurs perdant alors tout leur sens dans le cas contraire. Cet aspect est fondamental dans les apprentissages des élèves en cycle 3 et 4 et ne peut pas être négligé par des futurs enseignants. Certains candidats ont essayé de « réciter » des éléments de cours, en lien avec les questions ou de tenir des propos trop généralistes. Il est important de signaler que cette démarche n'est pas valorisée.

Si les questions de pédagogie restent les mieux traitées, leur traitement est alors superficiel. Il est important d'analyser finement les attendus de chaque question et d'y répondre en explicitant le raisonnement et l'exploitation qui pourrait en être faite avec des élèves. La partie expérimentale de la démarche et l'analyse des résultats sont généralement bien réussies mais la conclusion et la structuration font défaut. L'analyse des productions d'élèves se limite souvent à une description du contenu, la confrontation des productions n'est pas systématique et il manque surtout une analyse des erreurs en vue d'une remédiation.

Les trois parties débutaient sur une problématique propre et se clôturaient par une question venant y répondre. Les questions intermédiaires nourrissaient cette réflexion et devaient servir de support pour ces questions finales. Les liens n'ont souvent pas été identifiés, résultant en une conclusion parcellaire ne mettant pas en évidence la bonne compréhension de la démarche engagée.

Le soin apporté à la copie était souvent très satisfaisant. Néanmoins, même s'il s'agit d'une épreuve de sciences, il est important de veiller à ce qu'elle reste lisible et surtout exempte de fautes d'orthographe ou de syntaxe. L'utilisation de schémas ou de graphiques personnels est tout à fait possible et encouragée lorsqu'elle s'avère pertinente.

• Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

161 candidats ont choisi de composer en histoire-géographie-EMC dans le CRPE externe public. 4 copies se sont vu attribuer une note éliminatoire.

38 candidats ont choisi l'histoire-géographie dans le troisième concours (3 notes éliminatoires).

Une copie a reçu une note éliminatoire (sur un total de 7 copies) dans le concours LRA. La moyenne de l'épreuve se place à 11,44/20. La médiane est à 11,5/20. Le quartile supérieur dépasse la note de 14,13/20.

I- ORGANISATION GENERALE ET DEROULEMENT DES CORRECTIONS :

Les coordonnateurs ont réalisé une réunion d'harmonisation pour expliquer et préciser les attentes liées au sujet, les critères de correction, les points forts des premières copies relues, les points d'attention à cibler et les axes possibles de lecture des copies.

Les binômes de correcteurs ont bien fonctionné.

II-REMARQUES CONCERNANT LE SUJET :

Le thème proposé aux candidats en Histoire (la Première Guerre Mondiale) comme en Géographie (Habiter) était classique et accessible. Outre les connaissances didactiques et pédagogiques, la culture générale et le bon sens des candidats ont ainsi pu être interrogés.

En histoire : CM2 La 1^{ière} Guerre mondiale

Les candidats ont mal exploité les nombreux documents proposés à l'analyse. Les questions, très ouvertes, ont conduit à de la paraphrase et non à de l'analyse. Des questions plus guidantes auraient pu permettre aux candidats de structurer davantage leurs réponses et auraient évité des « redites ». Cela faciliterait aussi les corrections (barème attribution des points, lisibilité de la copie...)

Les questions 1 et 3 étaient davantage des questions à vocation de restitution des informations des documents du corpus amenant les candidats à décrire plus qu'à analyser et à paraphraser plus qu'à confronter les documents entre eux pour permettre un regard croisé et un effort de catégorisation.

La question 2 permettait quant à elle d'appréhender les premières compétences de conception et de mise en œuvre des séquences par le candidat (plan de séquence, sens du thème, compétences travaillées...). Cette question permettait de discriminer davantage les compétences des candidats.

En géographie : CM1 Les espaces de loisir

Le sujet était plus axé sur la lecture et l'analyse d'un document que sur les connaissances dans le domaine et sur les compétences disciplinaires à faire acquérir aux élèves.

Le choix du document à exploiter en question 4 interroge sur sa pertinence. Le confronter à un autre document du corpus aurait été judicieux pour comparer les informations données dans des documents de nature différente. Quand les candidats ont su faire preuve d'esprit critique et proposer cette confrontation l'analyse a été de qualité.

Certains candidats ont montré une analyse pertinente du corpus de documents proposés et des propositions pédagogiques pertinentes.

Plusieurs copies ont présenté des erreurs de syntaxe et une écriture parfois illisible.

III- PREMIERE COMPOSANTE : HISTOIRE

1-ERREURS ET LACUNES LES PLUS FREQUENTES

La question sur les traces a souvent été mal traitée par les candidats.

La quantité de document les a incités à établir un catalogue descriptif (voire à faire de la paraphrase) sans faire émerger une analyse. Les réponses manquent ainsi parfois d'organisation et de synthèse, les documents étant seulement présentés successivement, sous la forme d'une introduction sur plusieurs pages. Les documents n'ont pas été suffisamment regroupés, catégorisés par nature et par fonction pour dégager des spécificités dans l'analyse. La définition de trace a ainsi parfois été trop générale et incomplète. Il est aussi parfois regrettable de voir une confusion entre trace, source et document.

Dans l'explication de l'exploitation pédagogique, les gestes de l'enseignant étaient trop souvent mis en avant, au détriment des apprentissages de l'élève. Les candidats récitent les compétences à travailler mais sans les lier spécifiquement aux connaissances du sujet d'étude. Ils décrivent les pratiques professionnelles du professeur dans sa classe, précisent les modalités d'organisation du travail mais pas assez le sens de l'activité mise en œuvre et les apprentissages visés pour l'élève. Les candidats éprouvent des difficultés à lier les objectifs visés à la description de leur séquence/séance, voire à énoncer des objectifs.

Le libellé de la question "indiquez les titres des différentes séances envisagées" a suscité des réponses minimalistes, sans justification des choix.

Par ailleurs, les connaissances trop partielles des étapes de la première guerre mondiale conduisent à proposer un déroulé de séances peu propice à une compréhension des enjeux de cet événement majeur du XXe siècle.

Les copies les plus faibles ne définissent pas la notion de trace, proposent une exploitation superficielle des documents, décrivent une situation d'apprentissage inadaptée soit aux contenus des programmes, soit aux compétences énoncées, soit au niveau et à l'âge des élèves (par exemple des propositions de séance adaptées à des élèves de cycle 2 et non de cycle 3).

2- CONSEILS A APPORTER AUX CANDIDATS

On conseillera aux candidats de bien définir les notions du sujet, de sortir des seules généralités, de croiser les documents, de faire plus de lien entre connaissances et capacités à faire étudier à leurs élèves.

Les candidats doivent mieux lire les questions afin de les traiter intégralement et doivent être plus attentifs à ce qui leur ait demandé (montrer, expliquer, détailler...)

Rappelons qu'il est attendu une réponse construite, synthétique et analytique qui s'appuie sur un corpus documentaire. Il ne s'agit pas de paraphraser les documents mais de les analyser et de les comparer de manière critique sans les traiter les uns à la suite des autres, dans l'ordre proposé par le corpus. Il est attendu des candidats qu'ils dépassent la seule description pour faire des liens entre les informations et dégager les enjeux majeurs du thème d'étude ou plus précisément de la notion à enseigner. On peut attendre des candidats qu'ils justifient leur raisonnement et témoignent d'une réelle compréhension des enjeux de l'enseignement de l'histoire.

Il est nécessaire de préciser les notions à faire acquérir aux élèves du cycle concerné (niveau de formulation attendu), de détailler les objectifs visés, d'expliquer la mise en activité proposée aux élèves en lien avec la compétence travaillée, de contextualiser le sujet.

Enfin, les candidats doivent accorder du soin à la maîtrise de la langue et à la présentation pour rendre une copie lisible.

Il est attendu que les candidats maîtrisent les programmes (contenus et capacités). Il leur est conseillé de lire attentivement les fiches d'accompagnement institutionnelles qui expliquent les objectifs des programmes, guident les démarches et permettent d'éviter certains écueils. Fréquenter régulièrement les manuels d'histoire permet aussi de renforcer leurs connaissances sur les différentes périodes et les enjeux pédagogiques liés à leur enseignement.

Concernant la mise en œuvre pédagogique, il est nécessaire de réfléchir l'équilibre entre le dire, le lire et l'écrire au sein de la séance, et l'alternance entre les modalités de travail (collectif, travaux de groupes ou en binômes, travail individuel), afin de proposer une mise en œuvre pédagogique tout à la fois claire quant à ses intentions en termes d'acquisitions (de notions et de compétences) par les élèves et susceptible d'engager ces derniers dans une démarche active.

IV- DEUXIEME COMPOSANTE : GEOGRAPHIE

1- ERREURS ET LACUNES LES PLUS FREQUENTES

Cette composante a été traitée trop souvent de manière superficielle ou générale. Elle semble avoir été faite plus rapidement par les candidats. De trop nombreuses copies sont ainsi déséquilibrées au profit de la première composante.

Les candidats n'exploitent pas suffisamment l'ensemble des documents du corpus. Tous ne font pas le lien entre les extraits de programme et les ressources proposées. Ils présentent une ou deux notions (tourisme, habiter) sans dégager les enjeux de l'enseignement de la géographie au cycle 3 et notamment de l'organisation de l'espace. Comme en histoire, ils décrivent trop souvent les documents successivement sans les analyser réellement. Certains candidats s'ancrent dans des généralités et ne s'inscrivent pas suffisamment dans le sujet.

Dans la question 3, ils confondent « notions » et « objectifs notionnels ».

Dans la question 4, très peu d'objectifs d'apprentissage sont présentés. La photographie du littoral de Nice est décrite sans être analysée en termes d'objectifs pédagogiques et didactiques. Les usages faits en classe avec les élèves sont trop implicites. Les compétences proposées ne sont pas toujours réellement travaillées dans la situation pédagogique envisagée par le candidat. L'utilisation d'une photographie comme point de départ pour la réalisation d'un croquis n'est pas clairement décrite. Les choix pédagogiques ne sont pas toujours adaptés au niveau et à l'âge des élèves. Certaines propositions de séance sont ainsi « descendantes » et transmissives : la place du travail de l'élève y est mal définie notamment des phases de travail autonome et écrit de l'élève. Trop de copies se contentent de proposer des séances organisées autour des questions de l'enseignant et des réponses orales de l'élève. L'articulation entre l'oral et l'écrit n'est pas toujours faite de manière pertinente.

Peu de candidats proposent des situations d'apprentissage permettant de mettre en œuvre la différenciation pédagogique et interrogent la difficulté scolaire.

Les copies mettent en avant une des deux caractéristiques du littoral (littoral urbain /littoral touristique) sans que ces deux dimensions soient décrites, analysées, comparées. Le sujet n'est alors pas totalement exploité. Par ailleurs, la notion d'habiter n'est pas toujours bien expliquée : si les candidats définissent la fonction résidentielle du littoral (dans sa dimension permanente et ponctuelle), les fonctions de l'espace sont rarement développées, tout comme les conflits d'usage liées aux aménagements, aux activités concurrentes, aux enjeux environnementaux.

2- CONSEILS A APPORTER AUX CANDIDATS

On conseillera aux candidats de proposer des copies plus équilibrées entre la composante histoire et la composante géographie.

Ils doivent aussi se montrer plus rigoureux quant à la présentation des objectifs visés sans proposer une liste exhaustive mais en donnant du sens à la séquence envisagée. Ils doivent s'approprier la terminologie, les concepts et les démarches propres à la géographie. Les outils propres au géographe sont rarement convoqués : modéliser par des croquis, schémas, utilisation d'un lexique spécifique, usage d'un outil numérique de cartographie dynamique. Le corpus documentaire doit être réellement utilisé : certains documents donnaient d'utiles informations quant aux enjeux didactiques de l'enseignement de la géographie.

La géographie doit être envisagée dans toute son acception : une géographie à la fois humaine et physique dans laquelle les acteurs font aujourd'hui des choix d'aménagement qui impactent durablement les espaces et ont des conséquences plus ou moins immédiates sur l'environnement.

La démarche inductive est souvent identifiée comme un enjeu fort dans la question 3, mais elle n'est pas remobilisée en question 4 lorsqu'il s'agit de proposer des transpositions pédagogiques.

Les candidats peuvent approfondir leurs connaissances des programmes en définissant de manière rigoureuses les notions de géographie.

Les copies gagneraient à proposer une analyse qui parte des éléments de lecture les plus évidents vers une analyse réflexive plus détaillée et structurée (du général au particulier).

Les notions proposées doivent être présentées aux élèves de manière adaptée et explicite (constats, causes, conséquences ou descriptions, explications, défis).

Les documents n'ont pas une valeur illustrative : ils doivent être exploités par l'enseignant en s'appuyant sur les compétences disciplinaires à faire acquérir à leurs élèves. Ils doivent permettre aux élèves d'acquérir progressivement un raisonnement géographique. Il faut articuler espace/paysage avec les pratiques des habitants. Le questionnement proposé doit être davantage adapté au niveau des élèves. Les modalités de travail gagneraient à être précisées tout comme les étapes de travail. Les projections pédagogiques doivent être cohérentes et viser un réel objectif d'apprentissage.

Les candidats sont invités à davantage réfléchir à la place de l'élève, à son activité réelle et aux acquis apportés par la séance proposée.

Enfin, il leur est demandé d'explicitier la façon d'accompagner les élèves vers la modélisation des différents espaces fonctionnels de la ville.

Une attention particulière doit être apportée à l'orthographe et la structure même de ma langue : les erreurs d'orthographe décrédibilisent parfois le propos

• Arts

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Description générale de l'épreuve

Pour le domaine des arts, le programme de cette épreuve d'application, « est constitué par le programme d'enseignement du cycle 1 – plus particulièrement : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques –, les programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale des cycles 2 et 3 et d'histoire des arts du cycle 3. Afin d'éclairer certains objectifs et questionnements de ces programmes scolaires, un corpus de références complète pour chacun des trois enseignements concernés le programme du concours. Le corpus pour l'histoire des arts prend en partie appui sur ceux d'arts plastiques et d'éducation musicale, qu'il enrichit de références issues d'autres arts. » Ce programme est consultable sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr.

« L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat ». « Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage. »

Sujet de la session 2022

Pour cette session 2022, le sujet était constitué d'une première partie concernant l'enseignement des arts plastiques et d'une seconde partie relative au domaine des univers sonores.

Pour la première partie touchant aux arts plastiques, la demande était de réaliser l'analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 3 s'appuyant sur le point de programme « la matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre ».

Dans le cadre de la seconde partie de l'épreuve, les candidats étaient invités à concevoir une fiche de préparation de séance destinée au cycle 1, adossée aux deux points de programme suivants : « jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons », « explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps ».

Constats généraux

Avec une préparation adéquate, les sujets étaient abordables. Le jury a pu observer que les deux parties du sujet étaient globalement bien comprises et correctement traitées.

Une grande majorité des candidats a su développer ses connaissances des programmes et se questionner à propos de l'organisation des enseignements (objectifs, compétences, organisation de la classe, consignes, démarche, spécificités des élèves pour le cycle concerné, différenciation, prolongement, transversalité, etc.) ainsi que sur la posture attendue d'un enseignant.

D'un point de vue méthodologique, les deux parties du sujet étaient complémentaires et le fait que le sujet fasse appel aux cycles 1 et 3 a permis aux correcteurs d'apprécier la polyvalence dont doit faire preuve le professeur des écoles.

Si les correcteurs ont apprécié la fluidité de lecture que permettaient la majorité des copies du fait d'une bonne organisation visuelle de la page comme d'une structuration efficace des propos, certains candidats ont manqué de précision dans l'organisation et l'énonciation de leur plan. D'autres n'ont pas suffisamment structuré visuellement leur écrit, rédigeant des phrases de plusieurs lignes ainsi que des blocs de texte non assimilables à des paragraphes. De plus, de nombreuses erreurs, de types orthographiques, grammaticales et syntaxiques, ont pu être relevées dans certaines copies. Le jury rappelle qu'il est attendu d'un candidat à un concours de l'enseignement qu'il fasse preuve d'une maîtrise du fonctionnement de la langue en toutes circonstances.

Certaines bonnes copies ont su intégrer de manière appropriée les questions de la différenciation et des aménagements spécifiques à la prise en charge d'élèves en grande difficulté scolaire et/ou en inclusion. Il est important que l'ensemble des candidats se saisissent de ces problématiques dans le cadre de la préparation à l'épreuve.

Le jury a regretté que le Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) n'apparaisse généralement pas suffisamment explicitement dans la réflexion des candidats. Il est nécessaire que les futurs candidats possèdent une connaissance fine des enjeux liés à l'EAC ainsi que de ses trois piliers que sont : la rencontre, la pratique et la connaissance.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes pour la première partie

- Le jury a pu constater que certains candidats en restaient au stade de la description au lieu de procéder à une analyse de la séance proposée par le sujet.
- Certains candidats n'ont, en particulier, pas appuyé leur réflexion sur une analyse suffisamment fine des œuvres de référence.
- Certaines copies sont malheureusement tombées dans le piège de propositions de pratiques plastiques « à la manière de » visant à faire reproduire le travail plastique d'artistes aux élèves. Cette approche ne permettant pas d'installer les élèves dans une véritable démarche de création, elle est à éviter au profit de temps de pratique plaçant les élèves en questionnement et invitant ces derniers à trouver différentes stratégies et réponses plastiques.
- La question des pré-requis et pré-acquis n'a pas été suffisamment abordée.

Erreurs et lacunes les plus fréquentes pour la deuxième partie

- Dans un certain nombre de copies, l'analyse des documents était souvent trop rapide et ne débouchait pas sur un croisement des contenus identifiés.
- Certains candidats ont eu du mal à aller au-delà des documents.
- Les candidats ont souvent oublié d'appuyer leur réflexion sur les pré-requis et pré-acquis.
- Certaines copies ne tenaient pas compte de la spécificité du cycle 1.
- Le jury a parfois observé un manque de structuration de la séance proposée.
- Les séances proposées par les candidats, majoritairement basées sur des temps d'écoute et de reproduction, ne laissaient souvent pas assez de place à l'expression créative des élèves.
- La rencontre avec les œuvres et la forme qu'elle prend (interventions de musiciens, spectacles, usage du TBI pour une présentation en classe, etc.) a peu été évoquée dans les propositions des candidats.
- Très peu de candidats ont évoqué les compétences transversales et notamment psycho-sociales dans leur analyse.

Conseils aux futurs candidats

- Soigner la mise en page (paragraphe distincts, retours à la ligne, retraits, sauts de lignes, mots/phrases/références soulignées).
- Organiser le propos, notamment en annonçant le plan.
- Apporter une attention particulière à la relecture (corriger les erreurs d'orthographe, ajouter les mots manquants, être attentif à la ponctuation, etc.).
- Procéder à une réelle analyse pour dépasser la pure description.
- Les documents du corpus, les œuvres de référence sont des points d'appui qui doivent étayer le propos du candidat et non faire l'objet d'une description. L'analyse d'une œuvre d'art peut démontrer les connaissances du candidat, néanmoins cela ne peut être détaché du contexte d'enseignement, car ici il ne s'agit pas de se poser en tant que spécialistes d'une discipline, mais bien de définir les éléments de transmission aux élèves. Elle doit donc être utilisée comme levier dans ce que l'on propose aux élèves.
- Appuyer son propos sur des connaissances disciplinaires et une maîtrise des programmes, qui permet, notamment, de mettre en lumière les spécificités du cycle abordé.
- Se référer aux documents d'accompagnement des programmes en arts disponibles sur Eduscol, très précieux tant pour s'appropriier les bases de l'EAC que comme aides à la mise en œuvre en classe.
- Situer la temporalité de la séance ou de la séquence et penser son ancrage (où en sont les élèves, que savent-ils déjà ? etc.).

- Penser chaque séance/ séquence en termes de savoirs (connaissances), savoir-faire (capacités) et savoir-être (attitudes) en lien direct avec les compétences psychosociales.
- Questionner la posture et le rôle du professeur des écoles dans les développements.
- Intégrer la question de la différenciation à la réflexion.
- Pour un sujet relevant de l'analyse de séance, après avoir décelé les fragilités de la fiche proposée, ne pas hésiter à faire des contre-propositions pour améliorer les points de fragilité relevés.

4. Épreuve écrite en Langue Régionale d'Alsace

Les épreuves réformées se sont déroulées dans un contexte de diminution sensible du nombre de candidats inscrits au concours cette année. Ce rapport de jury a vocation à rassurer les futurs candidats et les inciter à se présenter en nombre lors de la prochaine session.

Les candidats sont également invités à considérer les manques et défauts repérés comme de simples indicateurs amenés à être dépassés pour la réussite au concours.

1.1. Éléments statistiques et données pratiques

	Concours externe public spécial	Second concours interne public spécial	Concours externe privé spécial	Second concours interne privé spécial	Total
Nombre de postes offerts	53	17	2	5	77
Nombre de candidats inscrits					86
Nombre de candidats présents*	20	5	0	0	25
Nombre de candidats admissibles	15	1	0	0	16
Nombre de candidats admis	14	1	0	0	15

*- 46 présents (-65%) / session 2021

1.1.2. Durée et notation de l'épreuve

- *Durée : 3 heures*
- *L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.*

1.1.3. Rappel de la nature de l'épreuve

L'épreuve comporte trois parties :

- *une partie consistant en un commentaire, en allemand standard, d'un texte dans l'une des langues régionales choisies préalablement par le candidat (3 questions notés sur 10)*
- *la traduction d'un texte bref – un passage du document proposé en allemand, un texte annexe en allemand standard pour l'alsacien – (notée sur 3), accompagnée de réponses à des questions de grammaire (notées sur 2).*
- *le commentaire, en français, d'un document pédagogique (noté sur 5) - document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves...*

1.1.4. Organisation de l'évaluation

Chaque copie a bénéficié d'une double correction. Les coordinatrices ont vérifié et relu les copies attribuées à différents jurys pour s'assurer que les consignes de correction étaient bien appliquées, notamment celles impliquant une évaluation indulgente au regard de la nouveauté de certaines parties de l'épreuve de cette année

1.1.5. Statistiques linguistiques

Sur les **25** candidats :

- 23 candidats ont choisi le texte en allemand standard,
- 2 candidats ont choisi le texte en dialecte alsacien (mais, pour rappel, ont rédigé en allemand standard, langue écrite de référence des langues régionales d'Alsace et langue de référence du cursus bilingue à parité horaire à l'école élémentaire et dans le second degré dans l'académie de Strasbourg).

Au niveau des notes

- Les notes s'échelonnent de **3,5 à 18,5/20** (6 et 11 en alsacien et 3,5 à 18,5 en allemand avec 9 notes en-dessous de la moyenne et 14 au-dessus de la moyenne).
- Moyenne des notes en allemand : 11,16/20

1.2. Bilan et conseils concernant le texte en langue régionale d'alsace : interprétation, traduction et grammaire

Dans cette épreuve, les compétences linguistiques et culturelles des candidats sont évaluées au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), selon des critères de capacité :

- au développement thématique (compréhension de la problématique générale du texte, pertinence des réponses aux questions, expression d'une prise de position personnelle et argumentation, conclusion adéquate)
- à la cohérence et cohésion (cohérence interne, argumentation, clarté, enchaînements, nuances...)
- à la maîtrise et richesse du lexique
- à la correction grammaticale et orthographique.

1.2.1 Remarques générales concernant le sujet

La structuration des questions qui accompagnent le texte présente un groupe de deux questions de compréhension-reformulation à partir des éléments-clés du texte qui permettent de vérifier la pertinence de la lecture du texte-source et une question mettant en jeu l'implicite et un élargissement de la problématique du texte donnant la possibilité d'évaluer plus particulièrement la réflexion et l'expression personnelles des candidats.

En allemand, le texte, extrait de la *Tageszeitung*, exposait le traitement de la problématique de la lutte contre le réchauffement climatique par les médias en direction du jeune public et mettait l'accent sur la nécessité de proposer, par exemple, des documentaires ou des fictions allant au-delà des constats alarmants, voire alarmistes, pour arriver à présenter des mesures ou des solutions pour résoudre certains problèmes et inciter les jeunes à agir sur leur environnement immédiat.

Si les deux premières questions faisaient exclusivement appel au texte, la dernière d'entre elles interrogeait les candidats sur le rôle que pouvait jouer l'École dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans l'extrait en alsacien, Fritz Buchholtz se rappelle, en partie par le filtre mémoriel de ses parents, une journée, marquée par de nombreuses et savoureuses péripéties, au cours de laquelle il échappe à la surveillance de ses parents et se retrouve, tout jeune enfant, à traverser Strasbourg en tramway alors qu'il ne connaissait pas la ville. L'auteur, en nommant différents lieux de la capitale alsacienne lui fait prendre vie et parsème d'embûches le trajet de l'enfant, déjouées par les bonnes âmes que ce dernier est amené à rencontrer tout au long du récit. Cette manière de voyage inscrite dans un espace limité, mais immense parce qu'appréhendé à hauteur d'enfant, appelle la dernière question sur les voyages qui forment la jeunesse.

1.2.2. Traitement des questions

Si certains candidats savent allier réflexion pertinente et qualité de la langue, d'autres, en revanche, donnent à lire une production qui ne correspond pas au niveau C1 attendu pour cette épreuve. De trop nombreuses copies montrent une tendance, pour le sujet en allemand, à répondre aux questions sans recourir à la reformulation et sans encadrer les citations par des guillemets, ce qui s'apparente plus que fortement à du plagiat. Par analogie, on retrouve le même problème dans les copies du sujet en alsacien : des extraits du texte-source sont simplement transposés en allemand standard. Dans les deux cas, il est très difficile d'évaluer la compréhension et l'expression des candidats, surtout, comme c'est parfois le cas, quand les réponses ne sont que succinctement développées et n'attestent pas d'une connaissance suffisante du contexte.

Du point de vue linguistique, des difficultés apparaissent quant à la maîtrise des genres des substantifs, de la déclinaison et de la conjugaison – même à un temps comme le présent de l'indicatif –. La rection des verbes est source de nombreuses confusions. La ponctuation, quant à elle, n'est pas toujours employée à bon escient, ce qui rend la lecture difficile, tout comme l'introduction de gallicismes ou d'anglicismes. L'orthographe pêche aussi pour un certain nombre de copies.

Pendant leur préparation au concours, il est vivement recommandé aux candidats de se tenir informés de l'actualité des pays germanophones et d'entretenir et compléter leurs connaissances dans les domaines historique, économique et artistique de cet espace afin de pouvoir répondre de manière pertinente et approfondie aux questions posées dans le sujet.

Rédiger ne s'improvise pas non plus le jour du concours : un entraînement régulier à la production écrite, en s'efforçant de mobiliser des outils linguistiques suffisamment complexes pour se les approprier, est indispensable.

Au moment de l'épreuve, il est également pertinent d'organiser ses réponses, en notant par exemple des mots-clés pour chacune d'entre elles, de façon à répartir judicieusement les éléments à convoquer.

1.2.3. Traduction et séquences soulignées

- La traduction vers le français permet à la fois de vérifier la compréhension fine de l'extrait proposé dans la langue source et la qualité de la transposition dans la langue cible.

Des candidats ont su s'émanciper du simple transcodage terme à terme et entrer dans une reformulation idiomatique en français, mais d'autres n'ont pas été en mesure, pour plusieurs passages du texte, de proposer une transposition recevable, pas plus qu'ils n'ont su échapper aux erreurs d'orthographe, de syntaxe et de registre.

Tout comme il est profitable de s'entraîner en production écrite, il est opportun de consacrer régulièrement du temps à la traduction pour ne pas se trouver confronté à des difficultés insurmontables lors de l'épreuve.

Pour s'améliorer, il est possible, par exemple, de recourir à des exercices ciblés pour retranscrire des tournures spécifiques d'une langue à l'autre.

Le jour du concours, le temps accordé à la traduction ne saurait être réduit à un strict minimum. Il est envisageable de faire un premier jet, de répondre aux questions du sujet, ou une partie d'entre elles, et de revenir à l'exercice de version. Avec un certain recul, il est souvent plus facile de trouver une transposition acceptable.

La fréquentation régulière des auteurs de langue française, permettant de se confronter à une langue de qualité, nuancée et précise, apportera le complément nécessaire à la réussite de cette partie de l'épreuve.

- Les séquences soulignées, appelant un commentaire grammatical, ont posé le plus de problèmes aux candidats. Certes, cet exercice ne permettait d'engranger que peu de points et représentait une nouveauté cette année, mais il n'en demeure pas moins qu'il se devait d'être abordé avec rigueur et exhaustivité – dans certaines copies, des segments n'ont pas du tout été traités. Un futur professeur ne peut faire l'économie d'un travail sur la langue qu'il est appelé à enseigner et dont il est censé connaître le fonctionnement.

Pour décrire des phénomènes linguistiques, il est indispensable d'utiliser une terminologie précise et appropriée – le jury n'a de préférence pour aucune école – pour désigner les catégories de classes de mots (adjectif, adverbe, préposition, conjonction de coordination...) ou de groupes syntaxiques. Les formes verbales doivent également être identifiées (subjonctif 2, participe...). L'observation de la syntaxe ne doit pas non plus être négligée et, pour finir, il est vivement conseillé de ne pas produire d'analyse hors-sol mais bien plutôt de l'articuler avec le contexte dans lequel se situe le segment à commenter.

Par ailleurs, la consigne encourageait les candidats à regrouper certains soulignements selon un principe d'analogie ou d'opposition, invitant ainsi à considérer la langue comme un système et permettant de prendre un peu de cette hauteur de vue attendue de tout enseignant.

Afin de se trouver en position de réussite dans cette partie de l'épreuve, il peut être opportun, en consultant des ouvrages spécialisés, de se constituer un glossaire composé des principaux termes utiles à l'analyse, illustrés par quelques exemples.

1.3. Bilan du commentaire d'un dossier pédagogique

Un dossier, composé de quatre vignettes présentant différents moyens de locomotion en France et assorti d'une brève aide lexicale, a fait l'objet d'une exploitation pédagogique menée en trois temps.

Il s'agissait tout d'abord d'analyser brièvement la nature du dossier, la discipline visée et d'indiquer le cycle d'apprentissage auquel il était destiné. Étaient ensuite à énoncer les objectifs visés et le moment de la séquence dans lequel s'inscrivait la séance envisagée. Le candidat avait, pour finir, à proposer des prolongements possibles.

Des candidats, par méconnaissance des programmes et du développement cognitif des élèves, ont eu du mal à intégrer le dossier dans le cycle d'apprentissage approprié.

Deux candidats ont même semblé avoir oublié que l'épreuve se déroulait dans le cadre d'un concours portant sur les langues régionales d'Alsace et ont proposé des pistes d'exploitation dans le domaine du français alors que le dossier était destiné à une classe bilingue.

L'analyse est restée trop souvent bien superficielle alors qu'il est attendu que le candidat expose les potentialités didactiques du dossier, qu'il repère d'éventuelles entraves (lexicales, culturelles, liées au contexte interne ou externe...) et qu'il explicite les objectifs à atteindre en décrivant et justifiant sa démarche et les formes sociales de travail qu'il envisage pour entraîner aux activités langagières, la réalité de ce terme n'étant d'ailleurs que très inégalement maîtrisée par les candidats.

Une entrée culturelle – et non pas lexicale – doit être privilégiée pour faire acquérir aux élèves de véritables compétences. La construction rigoureuse d'une séquence pédagogique fait également défaut dans bien des cas alors qu'elle permettrait un accès au sens privilégié, avec un objectif final en adéquation avec les

différents entraînements réalisés : elle serait alors source de motivation pour les élèves, gage de propositions plus réalistes et réalisables que celles qui ont pu être déclinées sur trop de copies et garantie de la prise en compte de la progressivité des apprentissages.

Si une connaissance exhaustive des programmes n'est pas exigée, il n'en demeure pas moins que leur esprit général se doit d'être intégré, ainsi que les différents niveaux du CECRL.

Il est de première nécessité de connaître la démarche d'apprentissage d'une langue et les différentes activités langagières qui sont à entraîner.

Il est également indispensable d'avoir à son actif les concepts didactiques nécessaires permettant d'exposer clairement les différentes étapes de la conception et de la mise en œuvre suggérées par les questions posées au bas du dossier pédagogique.

EPREUVES D'ADMISSION

1. Epreuve orale de Leçon

- *Durée de préparation : 2 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure*

- *français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie*

- *mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie*

- *Coefficient 4*

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Introduction générale

La session 2022 marque la mise en œuvre d'un nouveau format d'épreuve. L'épreuve dite de leçon constitue une des deux grandes épreuves orales de l'admission. Elle articule une partie « Français » et une partie « Mathématiques », toutes deux de trente minutes. Chaque partie se constitue d'une présentation orale de 15 minutes maximum réalisée par le candidat suivi d'un entretien, d'une durée égale au temps restant, avec le jury. Les candidats disposent au cours du temps de préparation d'un corpus de document les invitant ensuite à produire une séance d'apprentissage en lien avec celui-ci.

PARTIE FRANÇAIS :

Défauts et lacunes du candidat

Le jury déplore cependant le trop grand nombre de candidats qui exprime au cours de l'épreuve un manque de connaissances dans trois directions majeures et problématiques au regard de l'enjeu du concours :

- **Institutionnelles d'abord** : les programmes d'enseignement sont rarement connus. La désignation même d'un élément structurant de ceux-ci comme les grands domaines d'enseignement à l'école maternelle conduit souvent le candidat à une réponse erronée ou fortement parcellaire. Le socle commun de connaissances de compétences et de culture et son lien au programme est trop souvent ignoré.
- **Didactique** : Les candidats peinent à identifier les enjeux d'apprentissage réels sous-tendus par les corpus proposés. C'est dommageable à leur performance générale. En effet, la relative et normale inexpérience professionnelle conduit souvent les candidats à exprimer des organisations pédagogiques perfectibles, si celles-ci sont construites sur de solides bases didactiques, malgré leur perfectibilité, elles offrent de réelles opportunités d'échanges constructifs avec le jury. Lorsqu'en revanche, elles sont construites sur des références didactiques friables, voire inexistantes, il est difficile de valoriser la production du candidat. Dans le domaine du français, les mécanismes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture devraient être connus des candidats.
- **Notionnelles** : Le jury pointe également qu'un certain nombre de candidats présentent d'inquiétantes lacunes notionnelles. Certaines notions grammaticales élémentaires (identifier le sujet postposé d'un verbe dans une phrase simple) n'étant à l'évidence pas maîtrisées.

Conseils à apporter

Le jury conseille avant tout aux candidats de parfaire leurs connaissances didactiques, notionnelles et institutionnelles. Les programmes d'enseignement notamment doivent être connus, au moins dans leurs grandes lignes. La connaissance de quelques grands mécanismes d'apprentissage, au centre des préoccupations du premier degré semble également nécessaire (apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2, acquisition du langage et enseignement de la compréhension, ...). De même le candidat doit pouvoir compter sur un niveau de maîtrise personnelle de ses connaissances en grammaire et en orthographe assuré et performant.

Qualités rencontrées chez les candidats

Le jury souligne le très grand nombre de candidats qui témoignent d'une maîtrise formelle de l'exercice. L'exposé est souvent calibré pour tenir dans les temps et propose un déroulement type permettant de parcourir les attendus d'une réflexion enseignante préalable à toute séance d'enseignement : définition des objectifs d'apprentissage et compétences poursuivis, prérequis nécessaires chez les élèves, obstacles et difficultés attendues, moyens d'y remédier, matériel et organisation pédagogique, déroulement, évaluations, postures évolutives du maître au cours de la séance.

Le jury a apprécié la prestation des candidats ayant témoigné de leurs qualités d'écoute puis d'analyse et de réflexion à l'invitation des interrogateurs. En effet, si l'on peut concevoir que des fragilités s'expriment au moment de la présentation, il est rassurant et sans aucun doute prometteur en termes de construction professionnelle de constater chez le candidat une faculté à faire évoluer son propos, à amender la première proposition.

Parmi les candidats, ceux qui disposaient d'une première expérience en classe s'y sont référés. C'est sans doute un point positif qui permet de teinter de réalisme la proposition faite.

PARTIE MATHÉMATIQUES :

Lacunes les plus fréquentes repérées

L'exposé est très fréquemment trop bref, de plusieurs minutes.

L'exposé manque parfois de rythme et révèle une expression orale imparfaite, malgré une présentation formelle bien pensée (annonce du plan, contextualisation, présentation du corpus) bien que parfois trop longue). Certains candidats lisent leurs notes.

Les candidats ne s'appuient pas toujours sur les documents fournis.

Certains candidats ne développent pas suffisamment leur propos ou leur réflexion lors de l'échange, peinent à faire évoluer leur réponse, leur point de vue, à conduire un raisonnement.

Certains termes sont employés mais leur sens n'est pas connu (étayage, procédure, correspondance terme à terme).

Les réponses s'appuient par moment davantage sur des éléments de culture générale que sur une véritable maîtrise des connaissances didactiques et pédagogiques.

La progressivité des apprentissages est rarement évoquée.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture n'est pas systématiquement mobilisé.

Principales réussites

Les candidats se sont montrés volontaires et soucieux de bien faire.

Les connaissances en didactique permettent aux candidats qui obtiennent les meilleures notes de fournir des réponses pertinentes et de faire évoluer un point de vue.

De nombreux candidats se projettent dans le métier avec réalisme.

Les prestations les mieux réussies sont celles pour lesquelles le candidat maîtrise l'aspect formel de l'épreuve, communique réellement avec le jury et fait preuve d'une capacité à raisonner, à chercher une réponse non immédiatement disponible.

Les exposés les mieux conduits ont été proposés par des candidats qui maîtrisaient l'expression orale, la syntaxe, un lexique spécifique et qui ont développé leur pensée de façon structurée.

Une bonne capacité de contextualisation permet aux candidats de circonscrire le sujet de façon satisfaisante. Quelques candidats prennent appui sur des ouvrages de référence.

Beaucoup d'entre eux s'appuient sur leurs expériences en classe afin d'illustrer leur propos.

Quelques candidats ont fait référence à l'enseignement explicite.

Certains ont problématisé le sujet, ont été en mesure de justifier leurs réponses, leurs choix.

Exposé conduit par le candidat

Conseils aux candidats :

Réaliser un exposé structuré, à partir d'un plan, et dont la durée respecte le cadrage prévu.

Veiller à la qualité de l'expression orale.

Regarder régulièrement le jury en se détachant de ses notes.

Se référer au contenu du dossier.

Prendre appui sur les programmes officiels, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Préciser le déroulement de la séance, définir des objectifs d'apprentissage.

Justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Connaître les étapes d'une séance d'apprentissage.

Mettre en évidence l'activité de l'élève.

Anticiper les éléments de différenciation pédagogique, prévoir les difficultés des élèves.

Envisager l'évaluation.

Adopter un regard critique sur les documents du corpus.

Entretien avec le jury

Conseils aux candidats :

Adopter une attitude d'écoute envers le jury et s'engager dans un échange.

Construire ses réponses en utilisant un vocabulaire adapté.

Mettre en évidence ses connaissances didactiques et pédagogiques, en lien avec le sujet.

S'appuyer sur les outils institutionnels, tels que les guides, en lien avec le sujet.

Faire montre de ses connaissances conceptuelles.

Elargir la réflexion au-delà de la situation du sujet. Accepter de faire évoluer son point de vue.

Justifier ses choix en se référant aux supports proposés ou à des documents institutionnels.

Prendre appui sur son expérience afin d'illustrer un propos, afin de modifier une situation d'apprentissage.

Mobiliser ses connaissances sur l'apprentissage et sur le développement de l'enfant dans la recherche de propositions pédagogiques.

2. Epreuve orale d'Entretien

- *Durée totale de l'épreuve : 1 heure et 5 minutes*
- *Coefficient 2*

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- *s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)*
- *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de [l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours](#). L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

2.1 Première partie « EPS » : 30 minutes

- *Notation : 10 points*
- *Durée de l'exposé : 15 minutes maximum ; durée de l'entretien : durée restante*

Rappel des textes de l'oral 2 première partie « EPS »

La première partie permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire.

« Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Activités retenues pour cette session dans l'académie de Strasbourg :

- Champ d'apprentissage 1 des programmes : les activités athlétiques
- Champ d'apprentissage 2 des programmes : les activités aquatiques
- Champ d'apprentissage 3 des programmes : les jeux et sports collectifs
- Champ d'apprentissage 4 des programmes : les activités gymniques

Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'activité physique sportive et artistique, APSA, ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le candidat expose ses réponses (10 minutes) et s'entretient avec le jury (20 minutes). Le jury élargit le questionnement au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Tous les sujets étaient présentés sur un support papier ; certains étaient illustrés par un schéma ou un dessin (jeux et sports collectifs).

1. Constats sur les prestations des candidats

a. L'exposé :

- Les meilleurs candidats exposent de manière pertinente le champ d'apprentissage avant d'illustrer par des situations en lien avec la problématique retenue.
- Ces candidats prennent très souvent appui sur les difficultés rencontrées par les élèves.
- Certains candidats démarrent immédiatement par la présentation des situations pédagogiques sans prendre le temps d'introduire et de contextualiser l'APSA, la gestion du temps est alors majoritairement échouée (peu investissent les 15 minutes).
- Les connaissances sur la didactique de l'EPS et sur les mises en œuvre concrètes sont variables selon les APSA, parfois lacunaires en natation et en acrosport.
- Les candidats n'illustrent pas suffisamment les situations proposées par des schémas explicatifs.

b. L'entretien :

- Dans l'ensemble, les candidats font preuve d'une bonne capacité d'écoute, de réflexion et d'échange avec les membres du jury.
- Le registre de langue est approprié.
- Les meilleurs candidats sont ceux qui ont une connaissance de l'activité sportive de référence, ils sont capables de fixer des objectifs concrets et proposent de réelles situations d'apprentissage.
- Ils identifient les comportements recherchés et ceux qui pourraient être observés, en tenant compte de l'âge des élèves.
- Ils prennent en compte l'organisation générale de l'activité (matérielle et sécuritaire).
- Les candidats en difficulté restent superficiels, ont une connaissance insuffisante de l'EPS à l'école et ne sont par conséquent pas en mesure de répondre concrètement aux questions posées par le jury.

2. Conseils aux candidats

a. Concernant l'exposé :

- Le candidat doit investir l'intégralité du temps d'exposé en prenant soin d'introduire et de contextualiser le propos, ce qui lui permettra alors de mettre en avant ses connaissances dans l'activité concernée.
- Il doit avoir analysé précisément le sujet pour répondre à la problématique en proposant des situations d'apprentissage appropriées qui prennent appui sur les comportements recherchés des élèves.
- L'utilisation du tableau permet d'explicitier les situations proposées qui servent ensuite de support lors de l'entretien.
- La référence à des albums ou autres ressources pédagogiques peut enrichir l'entretien.

b. L'entretien :

- Le candidat doit faire apparaître ses premières compétences professionnelles.
- La connaissance des fondamentaux des activités sportives, des étapes de l'apprentissage avec des situations adaptées aux élèves du 1er degré (particulièrement en natation) et la prise en compte de la sécurité sont indispensables pour réussir l'entretien.
- La capacité à répondre précisément aux questions posées par le jury en se projetant dans une situation réelle de classe est un atout indéniable.

- Les candidats doivent pouvoir justifier leurs choix et s'entraîner à proposer des remédiations avec prise en compte de la différenciation (ex : enfant en surpoids, enfant en situation de handicap).
- Il est indispensable de bien se préparer à cette épreuve en prenant conscience de l'importance de l'enseignement de l'EPS qui participe entièrement à l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

2.2 Deuxième partie « Projection dans le métier de professeur » : 35 minutes

- *Notation : 10 points*
- *Parcours et expérience : 5 minutes de présentation et 10 minutes d'entretien avec le jury*
- *Mises en situation professionnelle : 10 minutes (enseignement) 10 minutes (vie scolaire)*

- La première partie de l'épreuve est consacrée au projet et à la motivation professionnelle du candidat admissible. L'entretien avec le jury porte sur les éléments présentés, et permet au candidat de préciser ou de compléter son exposé initial.

- La seconde partie de l'épreuve est consacrée à "deux mises en situation professionnelles" : l'une d'enseignement (liée à la discipline enseignée ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe). Pour chaque situation, l'entretien dure 10 minutes et est structuré autour de deux questions principales posées par le jury : l'une sur les valeurs et principes de la République, l'autre sur l'analyse de chaque situation et les pistes de réponses apportées.

Constats sur les prestations des candidats

a. Présentation :

- Les exposés sur le parcours professionnel sont généralement bien construits et le temps imparti est bien maîtrisé.
- La présentation du parcours est réussie lorsque les candidats parviennent à valoriser les acquis de leur expérience en se projetant sur la manière de s'en saisir en contexte d'enseignement.
- Certains candidats se perdent dans une description de leur parcours et font preuve d'un lyrisme exagéré.
- Certains candidats ont une présentation parfois trop succincte sans lien avec leur projet professionnel, ils éprouvent des difficultés à valoriser leur expérience.

b. Entretien avec le jury :

- Les meilleurs candidats montrent une bonne capacité d'écoute et d'échange avec les membres du jury. Ils mettent en valeur leurs expériences et les compétences déjà acquises en lien avec le futur métier de professeur des écoles.
- Les candidats adoptent un registre de langue adapté aux enjeux et font preuve d'une capacité d'écoute et de réflexion lors de l'entretien.
- Certains candidats n'arrivent pas à se projeter et à réaliser ce transfert de compétences.

c. Mises en situation professionnelle :

- Les valeurs et les principes de la République, les droits et devoirs de l'enseignant sont globalement bien connus dans le champ théorique.
- Certains candidats ont des lacunes notionnelles au niveau de la connaissance du système éducatif.
- Les meilleurs candidats prennent le temps d'écouter la question posée, cernent la problématique et construisent une réponse adaptée après un temps de réflexion.
- Certains candidats peinent à prendre clairement position.

Conseils aux candidats

a. Présentation du candidat :

- Le candidat peut s'appuyer sur le référentiel de compétences du professeur des écoles afin de valoriser les compétences développées dans son parcours professionnel et ainsi se projeter efficacement dans le métier.
- Il est inutile pour le candidat d'introduire sa présentation par « Bonjour, je m'appelle... » alors qu'il échange déjà avec le jury depuis 30 minutes.
- La présentation doit être préparée, construite de manière à éviter l'improvisation et mettre ainsi à profit les 5 minutes.

b. Entretien avec le jury :

- Le candidat doit montrer sa capacité à se projeter dans le futur métier de professeur des écoles en s'appuyant sur une bonne connaissance du système éducatif et en lien avec le référentiel des compétences du professeur des écoles.

c. Mises en situation professionnelle :

- Au moment de la lecture des sujets, il est conseillé au candidat de prendre des notes afin de cerner clairement la situation. Un temps de réflexion permet de l'analyser pour construire des réponses cohérentes.
- Pour les candidats ne témoignant pas d'une expérience d'enseignement, il est souhaitable qu'ils aient pris connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles.
- Il est nécessaire d'approfondir les connaissances dans les domaines tels que les obligations professionnelles (droits et devoirs du professeur des écoles) ainsi que les valeurs et principes de la République.
- Il est nécessaire de s'entraîner au préalable à cette épreuve.

3. Epreuve orale facultative de Langue Vivante Etrangère

1. Eléments statistiques

Nombre de candidats présents : 197

Répartition par langue :

- Allemand : 56
- Anglais : 128
- Espagnol : 9
- Italien : 4

Les notes s'échelonnent entre 1 et 20 (1 à 20 pour l'allemand, 2 à 20 pour l'anglais, 11 à 20 pour l'espagnol et 17 à 20 pour l'italien).

2. Durée et notation de l'épreuve

- *Durée de préparation : 30 minutes*
- *Durée de l'épreuve : 30 minutes*
- *L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.*

3. Rappel de la nature de l'épreuve

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve comporte trois parties.

Elle débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique fourni (10 minutes). Ce document, de deux pages maximum, peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc...

Elle se poursuit par un exposé du candidat sur la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document dans une séance ou séquence pédagogique (10 minutes en français). Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.

Cet exposé est suivi d'un échange de dix minutes avec le jury dans la langue vivante choisie.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

4. Critères d'appréciation

4.1 Evaluation des compétences linguistiques

Dans les parties 1 et 3 de cette épreuve, les candidats sont évalués au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), selon les critères suivants :

- justesse grammaticale et richesse du vocabulaire (maîtrise des formes grammaticales simples et utilisation de formes complexes, adaptation de l'éventail lexical...);
- prononciation (intelligibilité, intonation, prosodie, articulation des sons...);
- capacité à interagir avec les membres du jury (compréhension des questions, implication dans l'échange, aisance dans les réponses et capacité à indiquer les relations entre les idées).

4.2 Evaluation des propositions pédagogiques

4.2.1. Présentation du document didactique ou pédagogique

Concernant la présentation du document didactique ou pédagogique fourni (1^{ère} partie de l'épreuve), les critères d'évaluation portent essentiellement sur les capacités du candidat à :

- effectuer une analyse formelle du document (nature, composition, organisation interne...);
- analyser le potentiel didactique du document ;
- identifier s'il y a lieu des éléments culturels ;
- identifier des freins et des leviers.

4.2.2. Exploitation du document didactique ou pédagogique (parties 2 et 3 de l'épreuve)

La présentation par le candidat des propositions d'exploitation du document permet au jury d'évaluer les capacités du candidat à :

- gérer sa prise de parole (respect du temps imparti pour la partie 2) ;
- identifier des objectifs d'apprentissage ;
- mettre en relation ses propositions avec les attendus des programmes ;
- justifier et analyser ses choix, questionner l'efficacité de la séance ;
- inscrire la séance ou la séquence dans un projet de classe ;
- interroger l'activité de l'élève et les interactions entre les élèves ;
- réfléchir à l'organisation matérielle et à la gestion du groupe.

5. Bilan pédagogique

5.1 Remarques générales

La majorité des candidats se montre bien préparée pour cette épreuve et en respecte le cadre. On observe pour beaucoup une bonne aisance à l'oral, un lexique riche et varié, une bonne prononciation, malgré quelques lacunes en grammaire notamment. Bon nombre de candidats ont des compétences correspondant au moins au niveau B2. D'autres se font comprendre dans la langue choisie sans pour autant atteindre le niveau B2.

On notera cependant que quelques candidats se présentent à l'épreuve avec des compétences linguistiques insuffisantes, relevant des niveaux A2 voire A1 du CECRL qui ne permettent pas d'atteindre la moyenne à l'épreuve. Il est donc peu conseillé dans ces conditions de se présenter à l'épreuve, seules les notes au-dessus de la moyenne étant prises en compte.

Les candidats proposent majoritairement des présentations dynamiques et agréables à écouter et à suivre. Ils s'inscrivent dans les échanges avec le jury, se montrent enthousiastes et motivés. Le temps imparti pour la 2^{ème} partie de l'épreuve est généralement respecté ; peu de candidats proposent un exposé trop bref.

5.2 Conseils aux candidats

5.2.1. Présentation du candidat et présentation d'un document support

Dans l'ensemble, la présentation personnelle est bien maîtrisée. Les candidats s'expriment clairement et ont préparé leur intervention : le propos est cohérent et construit, le lexique et les structures employées adaptés. La récitation d'un exposé appris par cœur démontre néanmoins ses limites, que l'on se réfère

au manque de naturel qu'elle induit ou à la panique qu'elle génère lorsque les candidats oublient leur texte.

Il est donc conseillé aux candidats de réfléchir la construction de leur intervention sans pour autant céder à la tentation d'un écrit mémorisé en vue d'une oralisation.

Certains candidats ont cependant tendance à réciter un exposé appris par cœur, ce qui provoque un stress important en cas de perte de mémoire.

Il leur est également recommandé de bien équilibrer les deux présentations. La durée dédiée à la présentation personnelle doit permettre au candidat de réserver un temps suffisant à celle du document.

D'autre part, cette 1^{ère} partie de l'épreuve consistant en un échange avec le jury, le candidat devra prendre en compte la possibilité de voir ses présentations entrecoupées par des questions du jury.

5.2.2. Utilisation du document proposé dans une séance ou séquence pédagogique

Les propositions de séances faisant apparaître clairement l'objectif, la démarche et les modalités de travail ainsi que la manière dont l'exploitation du support fourni concourt à l'acquisition des connaissances et au développement des compétences visées sont valorisées. L'inscription de la séance dans une séquence, parce qu'elle démontre la capacité du candidat à penser la progressivité des apprentissages, est appréciée.

Le candidat devra veiller à ce que ses propositions pédagogiques soient mises en relation avec les programmes et qu'elles puissent s'inscrire dans la réalité de la classe. Il évitera de proposer un catalogue de pistes d'exploitation du document ou d'activités stéréotypées qui crée une confusion entre mise en activité des élèves et mise en apprentissage et fera montre de bon sens en opérant des choix de mise en œuvre qu'il sera en mesure de justifier.

Les mises en situation, souvent artificielles, oublient de s'appuyer sur des documents ou situations plus authentiques (enregistrements audio ou vidéo, projet mené dans le cadre d'un partenariat avec des classes en Angleterre, Espagne, Allemagne ou Italie, projet web-radio inter-langues et inter classes...).

D'autre part, l'approche retenue reste très souvent purement lexicale et éloignée de l'approche actionnelle préconisée, faisant ainsi peu sens pour les élèves. L'inscription de la séance dans un véritable projet explicité aux élèves est appréciée.

Une attention particulière devra être portée à l'ouverture culturelle des élèves.

5.2.3. Entretien avec le jury

Lors de l'entretien avec le jury, la majorité des candidats entre dans l'échange, prend en compte les remarques pour analyser ses propositions, témoignant ainsi d'une capacité à prendre du recul par rapport à la séance ou séquence proposée.

Cette partie de l'épreuve demande une aisance dans la langue choisie pour permettre au candidat d'interagir spontanément avec le jury, de justifier ses choix, de les questionner. Elle nécessite une maîtrise de la terminologie spécifique à la didactique que le candidat n'est pas habitué à utiliser et à laquelle il lui faudra donc s'acculturer.

Il est d'autre part attendu du candidat une bonne connaissance des faits culturels des pays de la langue choisie, de quelques repères historiques et/ou géographiques, des spécificités qui la caractérisent.

4. Epreuve orale en Langue Régionale d'Alsace

2.1. Éléments statistiques et données pratiques

Les 16 candidats admissibles se sont tous présentés à l'épreuve orale et 15 ont été définitivement reçus.

2.1.1. Durée et notation de l'épreuve

- *Durée de préparation : 1 heure*
- *Durée de l'épreuve : 40 minutes*
- *L'épreuve, coefficientée 2, est notée sur 20 points et la note 0 est éliminatoire*

2.1.2. Format et nature de l'épreuve

Le format et la nature de l'épreuve orale d'admission ont été totalement renouvelés pour cette session du concours.

L'épreuve comporte :

- *un exposé de **25 minutes** qui se décompose comme suit :*

- une analyse ne devant pas excéder 15 minutes, en langue régionale, d'un dossier constitué de documents écrits (textes, graphiques, dessins...) et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue, et pouvant inclure des documents pédagogiques

- une présentation, de 10 minutes au plus, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement

- un entretien avec le jury, d'une durée de **15 minutes**, dans la langue régionale choisie préalablement par le candidat et portant sur son exposé préalable et ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

2.1.3. Notes

Elles s'échelonnent de 09 à 20 points, pour une moyenne de 15,31/20.

2.1.4 Organisation de l'évaluation

Les commissions d'évaluation sont composées de deux membres du jury académique, issus du premier degré et du second degré.

2.2. Bilan de l'épreuve et conseils

2.2.1. Remarques générales

Les thèmes abordés dans les différents dossiers pédagogiques portaient sur la lecture, l'alimentation et la ville de Berlin.

Chaque dossier comporte des documents écrits et une courte vidéo.

En français, les candidats doivent avoir recours à un registre de langue suffisamment soutenu.

2.2.2. Les compétences linguistiques et culturelles en langue régionale

Tout comme pour l'épreuve d'admissibilité, les candidats doivent démontrer que leurs compétences linguistiques et culturelles en langue régionale correspondent au niveau C1 du CECRL.

A l'oral, viennent s'ajouter une indispensable maîtrise de la prosodie, une élocution claire et une fluidité de la parole, l'enseignant se devant de présenter un modèle linguistique authentique et de très bonne facture aux élèves qui lui sont confiés.

2.2.3. Contenu du dossier pédagogique

Les candidats pourront se référer avantageusement aux points développés en 1.3.

Pour l'épreuve orale, il serait bon de tenir également compte des remarques suivantes :

- La première consigne encourageait les candidats à analyser de manière critique le dossier, or, dans l'ensemble, ils se sont contentés de décrire les différents documents et ont donc eu du mal à proposer une mise en œuvre convaincante prenant en compte les contraintes imposées par l'agencement et les contenus proposés.

- Dans la mesure où les dossiers pédagogiques offraient des documents de nature différente, une exploitation en multimodalité aurait pu favoriser une approche différenciée permettant de tenir compte de différents profils linguistiques d'élèves.

2.2.4. Compétences spécifiques requises pour une épreuve orale en interaction avec le jury

Dans l'ensemble et malgré les réserves énoncées précédemment, les prestations ont été de bonne qualité car les candidats ont su démontrer qu'ils possédaient une bonne maîtrise du langage non-verbal, de même qu'ils ont réussi, en général, à approfondir les éléments mentionnés lors de l'exposé ou à prolonger la réflexion engagée en accueillant positivement les remarques et suggestions du jury. Lors de cette interaction, ils ont souvent nuancé et fait évoluer leur propos.

En entrant dans un dialogue constructif avec le jury, ils attestent d'une capacité à adopter une posture réflexive et d'une ouverture d'esprit laissant apparaître de bonnes dispositions à se former dans le futur et présager des rapports fluides avec les différents acteurs de la communauté éducative qu'ils ne manqueront pas de côtoyer tout au long de l'exercice de leur mission d'enseignant.